

Andernos – Elargissement de la zone 30 en centre-ville

Dans le but d'apaiser les déplacements entre les différents usagers de la voie publique du centre-ville d'Andernos-les-Bains, la Municipalité a pris la décision de placer en Zone 30 un large secteur.

Cette zone à vitesse fortement réduite a vocation à sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes, et automobilistes dans des espaces à forte densité de population et trafic (abords des écoles, commerces, quartiers résidentiels, etc...). Elle s'étend désormais à partir du pont du Bétey, de l'avenue des Colonies (depuis l'intersection de l'allée des Cigales), du rond-point de Segorbe, de l'avenue de Bordeaux (depuis l'intersection de l'avenue des Champs), du boulevard Jean-Marcel Despagne (depuis la rue Jaques Hazera).

A cela vient s'ajouter une nouvelle Zone 20 sur l'ensemble du port ostréicole, où les piétons ont la priorité absolue. Elle vient s'ajouter à celles qui sont déjà effectives dans l'hyper-centre (avenue du Général De Gaulle, avenue Pasteur, et à proximité de la Place du 14 Juillet (avenue de Bordeaux, rue du 11 Novembre).

Des totems, des panneaux de signalisation routière complétés par un marquage au sol, ont été déployés. Afin de faire respecter ces nouvelles dispositions, des contrôles routiers sont prévus prochainement.

Par ces mesures, chaque secteur concerné devrait gagner en confort et en attractivité dans un cadre de vie amélioré avec moins de pollution et moins de bruit.